

| Nombre de Membres | | |
|---------------------|----------|-----------------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants |
| 27 | 20 | 20 + 2 pouvoirs |

Date de convocation
20 juin 2018

Date d'affichage
20 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'**Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Dominique DETERM, Denis FENAT, Jean-Pierre HAQUELLE, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN, Bernadette MILLOT, Siva MOURougANE, Colette PERNET, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Didier SOISSON, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.

Absents : Jean-Michel CHOUARD, Amelle DAHMANI, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Gérard KESTLER.

Représentés : Philippe GALLOIS par Alain BIAUX, Catherine HAMEREL par Dominique DETERM.

Madame Monique THILLY a été nommée secrétaire.

Objet : **RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

N° de délibération : **2018_06_27_07**

Rapporteur : **M. BIAUX**

Au cours des années 2013 et 2014 nous avons recruté 3 agents en contrat d'insertion.

Ces contrats ayant été supprimés nous avons recruté un agent en CDD du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 puis du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 afin de faire face à l'accroissement temporaire d'activité.

A ce jour afin de garantir le bon fonctionnement du service et compte tenu de la charge de travail du service espace vert, il est nécessaire de recruter un agent à temps complet pour une période d'un an.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire relevant de l'échelle C1 - 1^{ER} échelon.

Il lui sera attribué un régime indemnitaire à l'identique des agents fonctionnaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 19 juin 2018 ;

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget ;

OUI l'exposé qui précède,

AUTORISE M. le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019.

Résultat du vote :

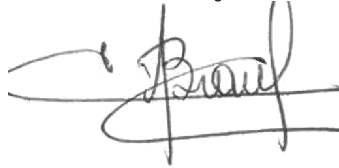
| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 20 | 1 | 1 |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

ALAIN BIAUX

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 29/06/2018 à 09:38:38
Référence : 39a3b0ea2cbeb338cf9423bf0a19cde2be323fdb